



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

### PROJETS DE RÈGLEMENTS NO. 746-2024, 747-2024 ET 749-2024

Lors d'une séance régulière le 12 février 2024, le conseil municipal a adopté les projets de règlements numéro 746-2024, modifiant le plan d'urbanisme numéro 721-2023 et numéro 747-2024, modifiant le règlement de zonage numéro 722-2023, le tout afin de se conformer au règlement numéro 205-5, amendant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Montcalm et le projet de règlement numéro 749-2024, modifiant l'annexe du règlement 711-2022 concernant la démolition d'immeuble sur l'ensemble du territoire.

Une consultation publique aura lieu le 6 mars 2024 à 18h30, au centre d'Art Guy St-Onge situé au 6294, rue Principale, Saint-Calixte. Au cours de cette assemblée de consultation publique, le Maire et/ou le conseiller délégué expliquera les trois projets de règlements et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Les projets de règlements peuvent être consultés sur le site internet au <https://saint-calixte.ca/municipalite/administration-municipale/reglementation-municipale>

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 19<sup>e</sup> JOUR DE FÉVRIER 2024

MATHIEU-CHARLES LEBLANC, ING.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER